Politique sur les dates de début et de fin des projets Accélération et SSE de Mitacs

Exigences relatives à la date de début du projet

Les projets Accélération et SSE doivent commencer après l’évaluation de la recherche et une fois le projet approuvé. En règle générale, les projets devraient commencer dans l’année suivant la réception de l’approbation de recherche.

Il ne faut pas commencer les unités de stage Accélération et SSE avant d’avoir reçu l’approbation de l’évaluation de la recherche ni avant que les fonds de l’organisation partenaires aient été reçus par Mitacs. Les dates de début de chaque stage ne seront confirmées par le personnel de Mitacs qu’après la réception des fonds du partenaire.

Exigences relatives à la date de fin de projet

À l’approche de la date de fin du stage, Mitacs enverra un avis aux participantes et participants, qui doivent demander une prolongation.

Il est possible de reporter les dates de fin de projet Accélération et SSE d’un an après la date de fin originale. Si un stage faisant partie d’un projet n’est pas terminé dans les délais, y compris des unités **sans** stagiaire désigné·e (unités à déterminer), cette unité de stage pourrait être annulée.

Les demandeurs et demandeuses peuvent modifier leurs dates de début de stage comportant des stagiaires désigné·es pourvu que le projet soit achevé à la date de fin d’origine indiquée dans la proposition approuvée ou bien à la date de fin reportée et approuvée par Mitacs.

Ces règles n’affectent pas les politiques actuelles concernant le moment où les fonds d’une unité de stage peuvent être utilisés.